



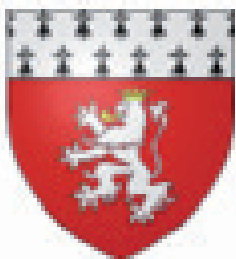
DU HAUT DES TOURS
MARS 2017

M ONCANTOUR

2
0
M
A
R
S



L
E
P
R
I
N
T
E
M
P
S





S - *Le Mot du Maire*.....page 3

O - *Écoles - Collège*..... pages 4 à 7

 - *Vie Locale*..... pages 8 à 10

M - *Vie associative* page 11

M - *Intercommunalité*..... pages 12 à 13

A - *État civil*..... page 14

i - *Urbanisme*..... page 14

n - *Petites annonces* page 14

e - *Agenda*..... page 15

Conception, impression :
Mairie de Moncontour.

Crédits photos :
Remerciements
aux associations et
à Jean-Pierre King
pour les visuels fournis .

Tirage :
360 exemplaires
MARS 2017

Les personnes
souhaitant annoncer dans
cette publication sont
invitées à transmettre
leurs articles, sous format
Word, avant le 10 de mois
précédant la parution,
à l'adresse suivante :

accpell@moncontour.bzh

Je tiens à mettre à l'honneur, en mon nom et au nom de l'ensemble du Conseil Municipal, le (ou la) Moncontourais(e) qui a eu du courage et qui a fait preuve d'une grande intelligence en déposant des crottes de chien dans la boîte aux lettres d'Olivier Pellan, 1^{er} adjoint. A signaler que celui-ci a déjà subi à plusieurs reprises des actes de vandalisme et de harcèlement qui ont fait l'objet de dépôt de plaintes en gendarmerie.

L
E

J'ose espérer que c'est la même personne qui s'était déjà mise en valeur en participant à la décoration des ruelles par le traçage à la bombe autour des dites déjections ou en déposant des mauvaises herbes dans cette même boîte aux lettres.

M

Il faut dire que cette personne est bien aidée par certains propriétaires de chiens qui, malgré les nombreux appels à la civilité et au respect de l'ensemble de nos concitoyens, continuent de souiller les ruelles de notre cité. Chacun a le droit de posséder un chien.....comme celui de ne pas en faire subir les nuisances à autrui.

O
T

Il y a une réglementation : « tout propriétaire ou possesseur de chien est tenu de procéder immédiatement par tout moyen approprié au ramassage des déjections canines sur toute ou partie du domaine public communal».

D

En cas de non respect, l'infraction est passible d'une contravention de 2^e classe (article R632-1 du code pénal) d'un montant de 68 € (décret 2015-337 du 25 mars 2015). Mais la réglementation est une chose, l'application en est une autre. Pour verbaliser il faut agir en flagrant délit sous la compétence de police du Maire. Je compte sur le civisme des Moncontouraises et des Moncontourais pour m'éviter de passer mes fins de soirées, lorsqu'elles ne sont pas occupées par les multiples réunions dues à la fonction de maire, à pister les contrevenants.

U

En attendant, je tiens à affirmer mon entière confiance à Olivier et je profite de l'occasion pour saluer le travail accompli, la disponibilité qui est la sienne et l'implication dans son rôle de 1^{er} adjoint au service de l'ensemble des Moncontourais et des Moncontouraises.

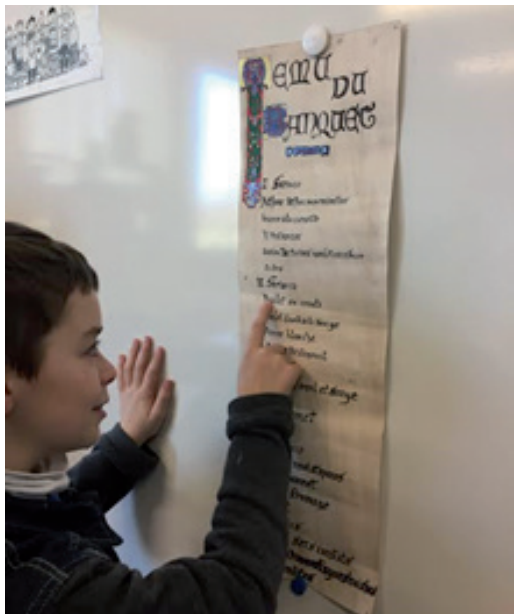
M
A
I
R
E

Le Maire,
André FOURCHON.

Rencontre avec Tati Mouzo

Les élèves de CE2-CM1 se sont rendus à la Résidence des Arts de Moncontour pour rencontrer l'artiste Tati Mouzo. Ce fut le moment de découvrir ses toiles et la manière dont il travaille.





Projet Moyen-Age

Durant cette période, les élèves de l'école ont travaillé sur :

- les châteaux forts
- les chevaliers
- la calligraphie
- la vie quotidienne d'un enfant et d'une femme



ÉCOLE DE LA PROVIDENCE

Les élèves de grande section de maternelle, de CP et de CE1 de la Providence vont partir en classe de découverte au zoo de Branféré les 1^{er}, 2 et 3 mars prochain. Pour les préparer, nombres d'activités sont développées sur le thème des animaux sauvages en classe.



É
C
O
L
E
S
/
C
O
L
L
È
G
E

Les cycle 3 (CE2/CM1/CM2), cycle hockey au CAC

É
C
O
L
L



E
S

Nouveauté : pour une meilleure entrée à l'école, des temps d'intégration avec l'enseignante de maternelle seront proposés pour les plus petits à partir de 2 ans, les lundis 27 mars, 24 avril, 22 mai et 26 juin de 17 heures à 17 h 45.

Des activités et jeux divers seront organisés afin de leur faire découvrir l'espace classe au calme et avant leur rentrée à l'école.

Les enfants peuvent venir accompagnés de leurs parents, grands-parents ou encore de leur assistante maternelle.

Renseignements et inscriptions : Stéphanie Pierré, École La Providence 02 96 73 41 79

/

Portes Ouvertes le 25 mars

« L'occasion de venir découvrir les nombreux travaux réalisés dans l'école. »

E
C
O
L
L



Inscriptions aux écoles rentrée 2017

Afin d'accueillir vos enfants dans les meilleures conditions et de préparer la rentrée, nous invitons les parents qui désirent inscrire leurs enfants dans les écoles primaires de Moncontour à se faire connaître dès maintenant.

Pour se faire merci de prendre rendez-vous auprès de mesdames les directrices des écoles :

Pour l'école de la Fleur des Prés : 02 96 73 41 79 - M^{me} Jessica LE GOUIC.

Pour l'école de la Providence : 02 96 73 41 79 - M^{me} Stéphanie PIERRÉ.

Prévoir le livret de famille, le carnet de santé.

E
G
E

Les nageurs du collège François LORANT, champions des Côtes d'Armor

Et voilà le premier podium départemental de l'année pour le collège LORANT !!! Et quel podium ! Les nageurs du collège Lorant de Moncontour ont remporté les championnats des Côtes d'Armor. Cette compétition s'est déroulée le mercredi 1^{er} février, à la piscine de Loudéac. Les collèges de Loudéac et Paimpol étaient présents, ainsi que les lycées de Lannion et Loudéac. Nos nageurs se sont magnifiquement comportés et ils ont fait honneur à leur collège. Nous étions, par ailleurs, le collège avec le plus gros effectif (16 nageurs : on sait nager à Moncontour !!!) Signalons aussi la certification départementale de Marie HAMON (3D) et de Cassandra MAÏO (3C) en tant que Jeunes Officiels. Louis CHATILLON et Coraline DAVID (tous 2 présents également) ont déjà une certification Académique.

Liste des 16 nageurs présents : B. STEENKISTE (3C), N. LE BRAS (3C), M. HAMEL (3D), L. MEANEY (3C), L. GUYOMARD (3A), C. BOSSARD (3C), T. KERRENEUR (3C), L. CHATILLON (3A), M. REMINGOL (4A), M. PLEVEN (3C), A. REMINGOL (6E), N. COUVE (6D), B. LEVEQUE (6A), S. PLEVEN (6E), R. JONCKHEERE (6E) et H. COSSEC (6D). Félicitations à eux !!!



Les élèves du Conseil de la Vie Collégienne (CVC) à la rencontre des élus du Conseil départemental

Les élèves du CVC ont été reçus au Conseil départemental des Côtes d'Armor vendredi 20 janvier 2017. Ils ont dialogué avec les élus qui ont pris le temps de répondre à leurs questions et se sont aussi intéressés aux projets des collégiens.

« Qu'est-ce qui a déclenché votre envie de devenir Conseiller Départemental ? Être élu est-ce votre métier ou avez-vous une autre activité ? Quelles sont les compétences du Conseil départemental et pour notre collège quelle est son action ? Comment choisissez-vous entre tous les projets à réaliser ? »



Reçus au Conseil départemental, les 10 élèves du CVC ont pu dialoguer pendant plus d'une heure, avec M^{me} Balay Mizrahi, Vice-Présidente en charge de l'éducation, M. Guignard, 1^{er} Vice-Président et Conseiller Départemental du canton de Plaintel et M^{me} Martin, également Conseillère Départementale du canton.

« En entrant dans la salle, j'étais très impressionnée et puis après ça a été », « il faut parler dans les micros et c'est très intimidant, tout le monde nous regarde... », « je comprends mieux maintenant le rôle du Conseil Départemental, c'était très clair ».

Installés au centre de l'hémicycle, dans les sièges mêmes des conseillers départementaux, les élèves se sont prêtés au jeu des questions réponses, demandant la parole à tour de rôle pour interroger les élus ou répondre à leurs questions. Ils en ont profité aussi pour présenter le fonctionnement du CVC et ses projets : organisation d'un Midi des talents, aménagement de la cour, communication...

Les élus les ont félicités pour leur engagement et ont rappelé qu'ils avaient débuté eux aussi leur engagement au service des autres, au collège en devenant délégué de classe ! La visite s'est achevée autour d'un verre de jus d'orange et les élèves sont repartis enchantés de cette rencontre. Il va maintenant leur falloir en rendre compte...

LA RÉSIDENCE DES ARTS

Carole JUGUET a proposé à la Mairie un projet culturel pour les habitants de Moncontour.

« Café parlotte », le 7 mars à 15 heures à la Résidence

Ce projet consiste à connecter les habitants pour créer l'histoire de notre ville sous la forme d'un livre de récits, d'un blog internet et d'une chaîne YouTube.

C'est un projet d'action sociale où, ensemble, on recueillera les récits de vie des habitants pour créer l'histoire collective de Moncontour, notre « vie commune », témoignage d'un passé plus au moins lointain. En créant l'histoire de Moncontour faite d'anecdotes partagées, mettant en valeur notre ville, on espère contribuer à augmenter encore l'intérêt touristique et à réunir de nombreux citoyens autour d'un projet social innovant.

La démarche employée aura autant d'importance que le résultat car si un livre, un blog ou une chaîne vidéo sont attrayants, innovants et vivants, c'est bien la dynamique engagée qui fera naître une autre histoire, une histoire où chacun trouvera sa place d'acteur de la cité, pour mieux vivre ensemble.

La Résidence des Arts est au cœur du projet. Un espace auquel on redonne ses lettres de noblesse : cet endroit était un lieu de rencontre (ancien patronage). Aujourd'hui, même si elle reste une résidence d'artistes, nombreux sont ceux qui aimeraient voir ce lieu historique et central redevenir un lieu de rencontre animé, un lieu de vie sociale. C'est là où nous nous rencontrerons pour écrire cette histoire papier et numérique de Moncontour.

L'idée est de mettre les habitants de Moncontour au cœur du projet. Tantôt celui qui raconte, tantôt celui qui collecte les histoires, tantôt celui qui écrit, tantôt celui qui écoute, dans des moments de rencontres et d'échanges, individuels ou collectifs, mais aussi à travers différents ateliers : d'écriture, de mise en forme web, de recherches dans les archives municipales et départementales.

Contactez Carole par email sur residencearts@moncontour.bzh ou venez échanger directement avec elle tous les lundi et mardi de 14 heures à 17 heures à la Résidence des Arts.



V
I
E

L
O
C
A
L
E

DÉRATISATION DÉBUT MARS



La prochaine campagne de dératisation aura lieu début mars, sur l'ensemble des réseaux d'eaux usées de la commune.

Pour mener à bien les différentes phases de cette campagne, une entreprise prestataire (ECOLAB), procède à la dératisation de l'ensemble des lieux propices à l'habitat des rats (égouts).

Il est demandé à tous les habitants qui constatent la présence de rats, souris, sur la voie publique de bien vouloir contacter la Mairie, afin de la faire traiter rapidement par l'entreprise.



Ouvrez votre Dossier Médical Partagé et facilitez votre suivi médical !

L'Assurance Maladie des Côtes d'Armor vous invite à créer votre Dossier Médical Partagé (DMP) en avant-première* !

Traitements, résultats d'examen, antécédents médicaux... Le Dossier Médical Partagé conserve précieusement vos données de santé en ligne.

Il vous permet de les consulter et de les partager de manière hautement sécurisée avec votre médecin traitant et tous les professionnels de santé qui vous prennent en charge, même à l'hôpital.

Pour créer votre Dossier Médical Partagé, connectez-vous sur www.mon-dmp.fr muni(e) de votre carte Vitale.

* réservé aux ouvrants-droit du régime général pour l'instant.

V
I
E

BIBLIOTHÈQUE « MARS 2017 »

«La nuit est à vous»

«Au coeur de la nuit» avec René Wallior le conteur-bricoleur.
« René le conteur-bricoleur va vous entraîner pour un voyage dans la magie de la nuit. Vous y croiserez le marchand de sable, des moutons et bien d'autres créatures entre ombres et lumières. Les doudous sont acceptés ».

Mercredi 22 mars , Moncontour 14 h 30
(gratuit ouvert à tous)

L
O
C
A
L
E



Hénon «salle Kerguélen»
Mardi 21 mars
à partir de 20 heures

Conférence «Le sommeil des petits»
des livres pour aider à s'endormir

Animée par le Dr Annie Jouannic
et Evelyne Resmond Wenz
en partenariat avec la PMI et
l'association ACCES Armor

Organisation : Le réseau des bibliothèques
du Pays de Moncontour



L'ASSURANCE MALADIE ACCOMPAGNE LES FUTURS PARENTS



La CPAM, la CAF, la PMI et le réseau périnatal proposent des réunions d'information pour accompagner les femmes enceintes dans leur maternité.

Vous aussi, inscrivez-vous à cette rencontre d'environ 1 h 45 pour échanger sur vos droits, les démarches à accomplir, les examens recommandés et les conseils pratiques.

Renseignements et inscriptions au 36 46 ou sur ameli.fr

VILLES	DATES	HORAIRES	LIEUX
Lamballe	Jeudi 15 juin	14 h 30	Agence Technique 2, rue de la Jeannaie
Loudéac	Jeudi 27 avril	14 h 30	Maison des services publics 15, rue de Moncontour
Saint-Brieuc	Mardi 4 avril Mardi 20 juin	14 h 30	Centre social du Point du jour 3, rue Jules Guesde CPAM -Accueil prévention santé 106, bd Hoche Centre social du Point du jour 3, rue Jules Guesde



V
I
E

L
O
C
A
L
E

MONCONTOUR OPTIQUE



Votre opticien vient chez vous !

Ce nouveau service (déjà un an) vous permet de choisir vos lunettes directement à votre domicile ou sur votre lieu de travail.

Nicolas PINCHON, opticien diplômé avec 16 ans d'expérience, vient avec tout un panel de montures spécifiquement sélectionnées selon vos critères.

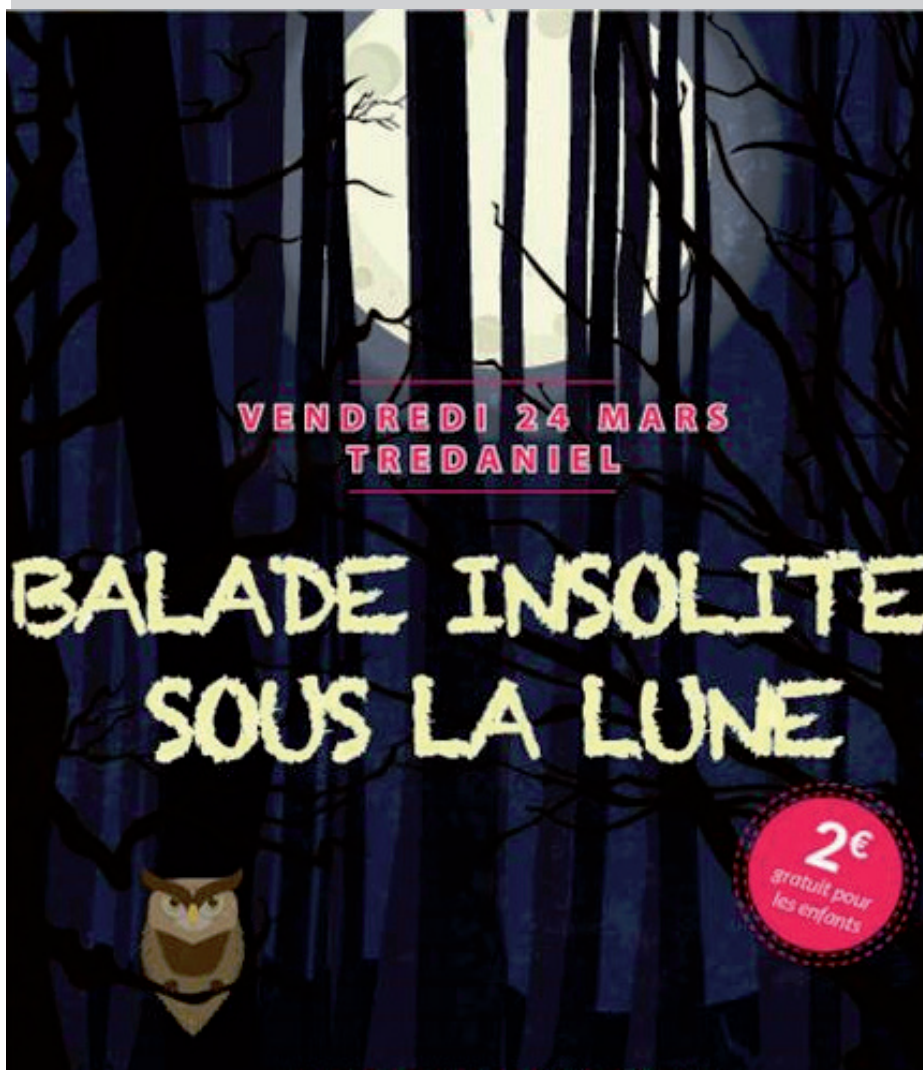
« Je propose la même qualité, le même choix et les mêmes prix que dans ma boutique ».

Depuis bientôt 11 ans que je suis à Moncontour, j'ai appris à ajuster les collections aux goûts de chacun, sans oublier une belle part de nouveautés pour suivre les tendances.

Une ordonnance de lunettes de moins de 3 ans, même d'un médecin généraliste, permet de faire ou refaire un équipement.

Et tout cela sans quitter ses pantoufles !

Tél. : 02 96 69 35 08 - 07 52 03 49 71



Programmation

Au fil des sentiers,
dans les bois,
dans les champs, un parcours
jalonné de surprises...
(environ 3,250 km).

Prévoir de bonnes
chaussures de marche
et lampe de poche
(poussettes refusées).

Inscription obligatoire
avant le 18 mars.

2 €, gratuit pour les enfants.

Renseignements
au 02 93 73 42 68
ou par mail à :
bibliotheque.tredaniel@
gmail.com

Départs échelonnés depuis
la Salle Multifonctions
de Trédaniel
de 20 heures à 21 heures.

AAPPMA - MONCONTOUR

La société de pêche de Moncontour, déclarée en Mars 1942 a vu son statut évoluer en 1997 pour devenir, comme toutes les sociétés de pêche, l'AAPPMA de Moncontour, Association Agréée pour la Pêche et Protection du Milieu Aquatique. Lors de son assemblée générale de décembre 2015, Marcel HOUEIX, Président depuis de très nombreuses années a laissé sa place à Jean-Jacques ANDRIEUX, tandis que la succession de Michel SAUVÉ, Trésorier, est assurée par Yvon RIO, Christian TURBIN demeurant l'inamovible Secrétaire.

Lundi soir, le bureau de l'AAPPMA s'est réuni afin de lancer la saison à venir . En espérant voir le niveau d'eau dans les rivières remonter à un niveau de saison, il a été décidé de repeupler les principales rivières de l'AAPPMA de Moncontour (l'Évron, Le Colombier, la Maladrie et Margot) avec 300 kilos de truites qui viendront rejoindre les 2250 truitelles libérées en fin d'année 2016. Le nettoyage des 10 kilomètres de rives effectué en octobre 2016 ayant été jugé concluant et parfaitement réalisé par une vingtaine de bénévoles pêcheurs et une classe de l'école de la Ville DAVY, une opération identique est à prévoir cette année sur la rivière de l'Évron et de la Maladrie. Comme l'an passé, les cartes de pêches sont à retirer chez trois dépositaires, à l'Arrivée en Quessoy, à l'Échoppe en Hénon et à l'office de tourisme à Moncontour, là où chaque pêcheur trouvera la carte qui lui convient. **La date d'ouverture en rivière est fixée au samedi 11 mars 8 heures et la clôture le dimanche 17 septembre** et si la taille réglementaire est fixée à 23 cm dans la majorité des AAPPMA du département, sur une partie de l'Évron et de ses affluents, compte tenu de la largeur des ruisseaux. la taille réglementaire est fixée à 20 cm.



V
I
E
A
S
S
O
C
I
A
T
I
V
E

RELAIS PARENTS ASSISTANTS MATERNELS ESPACES JEUX - MARS 2017

I
N
T
E
R
C
O
M
M
U
N
A
L
I
T
É

Dates	Horaires	Communes	Lieux	Motifs
Lundi 6	10 h à 11 h 30	Plémy	Salle Saint-Limon	Espace jeux
Mardi 7	9 h 45 ou 10 h 45	Quessoy	Espace des ruisseaux	Création d'une marionnette n° 2 (sur inscription)
Mardi 14	9 h 45 ou 10 h 45	Hénon	Maison de l'enfance	Transvasement riz (places limitées)
Mardi 21	9 h 30 à 11 h 30	Quessoy	Espace des ruisseaux	Espace jeux
Mardi 28	9 h 30 à 11 h 30	Hénon	Maison de l'enfance	Espace jeux
Jeudi 30	10 h 30 à 11 h 30	Trédaniel	Salle Omnisports	Transvasement riz (places limitées)

R.P.A.M ET CRÈCHE FAMILIALE - ESPACES JEUX - MARS 2017

La prochaine date est **le mercredi 15 mars 2017**
de 9 h 30 à 11 h 30

à l'espace des ruisseaux à Quessoy pour les parents et leurs enfants de 0 à 5 ans.

Les assistantes maternelles de la crèche familiale ont la possibilité de s'inscrire sur les espaces organisés par le RPAM.

Renseignements et inscriptions :

R.P.A.M ET CRÈCHE FAMILIALE

16, place Penthievre 22510 Moncontour - Tél. : 02 96 73 44 92

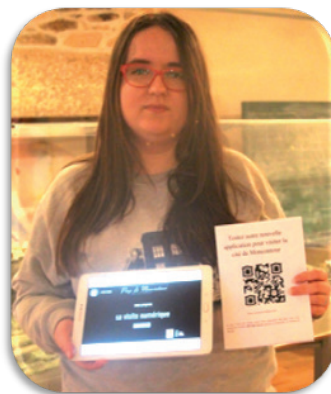
R.P.A.M : 06 72 72 28 11

rpam-moncontour@lamballe-terre-mer.bzh

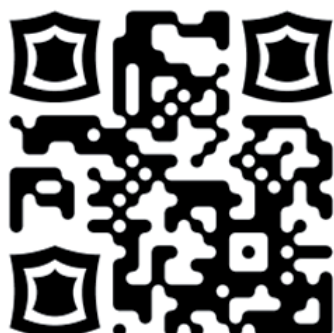
Crèche : 06 77 48 07 79

mails : sandra.brunet@lamballe-terre-mer.bzh

OFFICE DU TOURISME DU PAYS DE MONCONTOUR



L'office de Tourisme du Pays de Moncontour propose une nouvelle application pour visiter la cité



Soyez curieux et flashez-moi !

Si vous n'avez pas encore activé votre application QR Code, nous vous conseillons d'utiliser QR Code Scanner : <https://www.unitag.io/fr/qrcode/app>

Retrouvez également l'application sur notre site :

http://www.tourisme-moncontour.com/Pays-moncontour-video-par-code_103.html

Ou directement sur :

<https://www.genial.ly/5878bb25c3bcd511b824aabc/e-visite-de-moncontour>

PISCINE DE LA TOURELLE



Samedi 4 février, la piscine a fêté la chandeleur par une distribution de crêpes. Il y en avait pour tout le monde.

La piscine **sera fermée du mardi 14 mars au vendredi 17 mars** pour la vidange de printemps.

Elle sera **ouverte le samedi 18 mars et le dimanche 19 mars** sur les horaires de baignade.

Reprise des activités **le lundi 20 mars.**



Piscine de la Tourelle
24, Le Pont des vallées 22150 PLÉMY
Tél. 02 96 73 56 27

Mail. tourelle2@wanadoo.fr - Site Internet : *Piscine de la Tourelle*
Piscine de la Tourelle



ÉTAT CIVIL - « JANVIER - FÉVRIER 2017 »

É
T
A
T

C
I
V
I
L

/

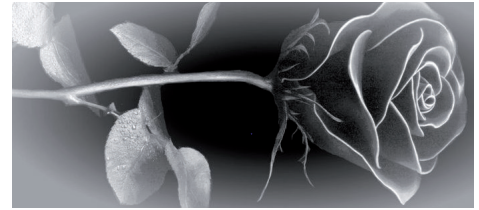
U
R
B
A
N
I
S
M
E

/

P
E
T
I
T
E
S

A
N
N
O
N
C
E
S

Ils nous ont quittés...



Janvier

Le 30 : HENRY Maria Berthe Jeanne Yvonne veuve de JÉHAN Pierre
Hospitalité Saint-Thomas de Villeneuve

Février

Le 7 : GAUDOUX André Kléber Francis Victor Marie époux de GENETAY Andrée
13, rue Saint-Jean

Le 9 : BERTRAND Marcel René Pierre Marie époux de TIREL Armande
Hospitalité Saint-Thomas de Villeneuve

Le 17 : SAVINA Anne Jeanne Marie
Hospitalité Saint-Thomas de Villeneuve

Le 22 : GUILLOU Jean Arsène Lucien
Hospitalité Saint-Thomas de Villeneuve

Le 23 : JÉGLOT Yvonne Marie Angélique veuve de MOULIN Louis
Hospitalité Saint-Thomas de Villeneuve

URBANISME

Février

Le 10 : Commune de Moncontour - Poterne Saint-Jean
Pose de 3 barrières urbaines de sécurité

PETITES ANNONCES

Trouvé : des parapluies, un trousseau de clés, une paire de gants de laine, les réclamer en Mairie.

LES NEWS DE LA BOUTIQUE ATELIER

A nouvelle année, nouveaux projets :

- Et oui, Julieverre quittera «La Boutique Atelier» fin septembre 2017.
- Et oui, Carole et Julie (terre) vont continuer et faire évoluer «La Boutique Atelier».

Julieverre veut se consacrer entièrement à la création et développer son activité de fileuse de verre. Elle réintégrera son atelier à Trédaniel. Elle a des idées de collections de bijoux haut de gamme qui seront diffusées sous une nouvelle marque.

Elle présentera à l'avenir ses créations par l'intermédiaire de salons professionnels. Ses bijoux et ses stages seront toujours disponibles à «La Boutique Atelier».

«La Boutique Atelier» est en pleine forme, belle et saine, notre entente est toujours bonne, du coup je trouve que c'est le bon moment d'oser mes propres projets !

L'aventure de la Boutique Atelier a été une super aventure, riche en rencontres, en collaborations, en créations.

Carole et Julie (terre) vont continuer à faire vivre «La Boutique Atelier» avec l'intention de fournir à de nouvelles idées, ou pourquoi pas à de nouvelles collaborations.



Julie, Carole et Julie

Elles restent ouvertes aux perspectives futures. Ce concept hybride et atypique va donc évoluer.

Elles ont la volonté de poursuivre dans l'esprit d'un lieu collaboratif, un concept ouvert aux autres artisans...

La formule n'est donc pas arrêtée, elle évoluera au fil des rencontres et des opportunités.

2017, nous voilàaaaa !!!

- MARS 2017 -

V. 3 : Dons du Sang – Plémy

V. 3 : 17 h à 20 h / S. 4 : 9 h 30 à 17 h : Portes ouvertes - Lycée Saint-Joseph - Lamballe

J. 9 : 10 h 30 Assemblée Générale de l'U.N.C Moncontour-Trédaniel - Salle polyvalente - Trédaniel puis repas au restaurant la Mulette – Moncontour

S. 11 : Ouverture de la pêche en rivière - AAPPMA

S. 18 : 9 h à 18 h /D. 19 : 10 h à 18 h : Portes ouvertes - Lycée de la Ville Davy - Quessoy

S. 18 : 9 h à 16 h 30 : Portes ouvertes - Lycée Henri Avril - Lamballe

M. 21 : 20 heures : Conférence sur le sommeil des petits - Salle Kerguelen- Hénon

M. 22 : 14 h 30 : Spectacle «Au Coeur de la nuit...» René Wallior - Bibliothèque - Moncontour

V. 24 : A partir de 20 heures : Balade insolite sous la lune - Salle Multifonctions - Trédaniel

S. 25 : Repas Club de l'Amitié – Restaurant Le Chaudron Magique, le midi

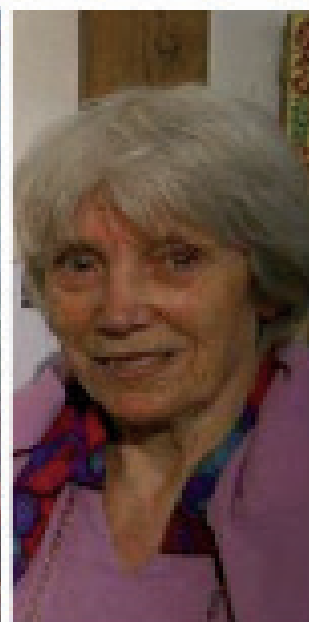
S. 25 : Repas société de chasse – Restaurant Le Chaudron Magique, le soir

S. 25 : Portes ouvertes - École de la Providence - Moncontour

V. 31 : A partir de 19 heures : Assemblée Générale de la caisse locale «Moncontour-Quessoy» du Crédit Mutuel de Bretagne - Salle des fêtes - Quessoy.

- AVRIL 2017 -

L. 17 : 16 h 30 : Passage de la course cycliste «Le Circuit du Mené» - RD 768



THÉÂTRE DU COSTUME

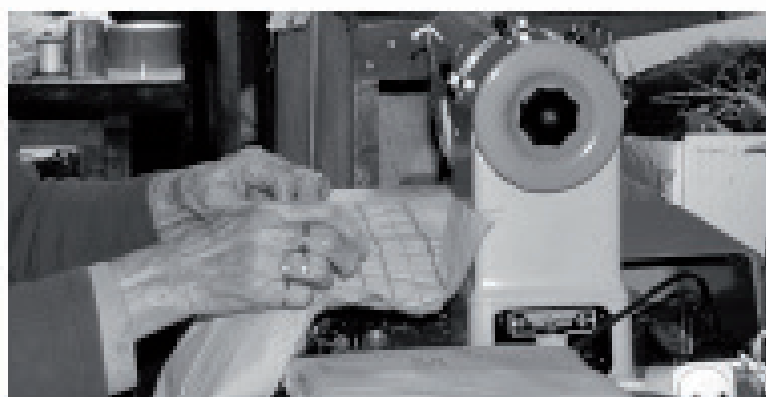
Carolyn, 89 ans cette année, se dit qu'il serait temps d'assurer la relève en partageant tout son savoir.

Durant le mois de mars, elle transmet ses connaissances historiques auprès des enfants de l'école «la Fleur des Prés».

En complément de ce travail, elle propose, durant le mois d'avril, aux mamans des élèves du groupe de mars, de les accompagner dans une réalisation (patron, montage, finitions, broderies ou impressions), seule la motivation compte ! Carolyn est à votre disposition.

Elle vous dévoilera ses nombreux petits secrets de fabrication.

Par ailleurs, elle vous montrera l'art du recyclage d'objets décoratifs (rouleaux papier, cartons, œdredons, traversins, duvets, draps), vous serez surpris de vos réalisations !



Pour tous renseignements ou rendez-vous

Tél. : 06 81 87 33 40

morel.carolyn@orange.fr

(N'hésitez pas à lui laisser un message si vous tombez sur le répondeur).



LES HORAIRES DE LA MAIRIE :

Lundi - Mardi - Vendredi :

9 heures - 12 h 30 / 13 h 30 - 17 heures

Mercredi - jeudi :

9 heures - 12 h 30 / fermé l'après-midi.

Tél. : 02 96 73 41 05

